



Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Pour cela, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous.

En complément Vous pouvez demander à la police pluri-communale le même service. Pour cela il est nécessaire de remplir le formulaire en pièce jointe et de le déposer en mairie ou de leur envoyer par mail.



Coordonnées

6 rue Eugène Lair
95270

Viarmes

[09 71 57 18 82](tel:0971571882)

police-municipale@viarmes.fr

Documents

[Formulaire](#)

Liens utiles

[Lien vers l'inscription en ligne pour la gendarmerie](#)